

COMMUNE DECHANTELOUP
35150

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{er} JUILLET 2023

L'an deux mil vingt-trois, le premier juillet, à 10h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur MINIER Vincent, Maire.

Présents : 13

Vincent MINIER : Maire

Mme GOUR Christèle, M. LAURENT Yann, Mme JAUNY Manuela : Adjoints

M SIMONNEAUX Joseph, M. TARDIF Christophe, Mme BUREL Nathalie, M. BOVI Hervé, M. LEFAIX André, Mme CADET Hélène, M. PRUNAUT Michel, M. GAREL Roger, M. LEBRETON Gervais : conseillers municipaux

Absents excusés : 6 (dont 5 pouvoirs)

M. JAFFRO Gérald (donne pouvoir à Mme Christèle GOUR), Mme COLIN Patricia (donne pouvoir à M. Vincent MINIER), Mme HARDY-VIGNON Laurence (donne pouvoir à Mme Manuela JAUNY), Mme TRICOIRE Isabelle (donne pouvoir à M. Christophe TARDIF), Mme LE MINTER Laetitia (donne pouvoir à M. Yann LAURENT), Mme CHATELLAIN Marie-Anne.

Nombre de votants : 18

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de la convocation 27/06/2023

M. LEFAIX André prend place au bureau en qualité de secrétaire.

Assistait en outre à la séance :

Mme LUCAS Véronique, Directrice Générale des Services de la Commune de Chanteloup

2023-49 :

Révision des tarifs périscolaires – 2023/2024

Après analyse des tarifs périscolaires communaux et considérant les préconisations de la commission compétente, le Conseil municipal décide de créer une 5^{ème} tranche, de dissocier la tranche A et la tranche B et de réviser les tarifs comme suit :

APS (Accueil Périscolaire) : nouveaux tarifs (2023/2024)

APS du matin : de 7h à 8h20

Tranches A : 0-600 €	: 2,21 € la prestation
Tranche B : 601-1000 €	: 2,68 € la prestation
Tranche C : 1001-1350 €	: 3,15 € la prestation
Tranche D : 1351 €-1500 €	: 3,62 € la prestation
Tranche E : 1501 € et plus	: 4,10 € la prestation

APS du matin : de 7h30 à 8h20

Tranches A : 0-600 €	: 1,04 € la prestation
Tranche B : 601-1000 €	: 1,49 € la prestation
Tranche C : 1001-1350 €	: 1,75 € la prestation
Tranche D : 1351 €-1500 €	: 2,02 € la prestation
Tranche E : 1501 € et plus	: 2,62 € la prestation

APS du soir de 16h30 à 18h

Tranches A : 0-600 €	: 1,33 € la prestation
Tranche B : 601-1000 €	: 1,62 € la prestation
Tranche C : 1001-1350 €	: 1,90 € la prestation
Tranche D : 1351 €-1500 €	: 2,19 € la prestation
Tranche E : 1501 € et plus	: 2,47 € la prestation

APS du soir de 16h30 à 19h

Tranches A : 0-600 €	: 2,31 € la prestation
Tranche B : 601-1000 €	: 2,81 € la prestation
Tranche C : 1001-1350 €	: 3,30 € la prestation
Tranche D : 1351 €-1500 €	: 3,80 € la prestation
Tranche E : 1501 € et plus	: 4,29 € la prestation

Les retards (après 19h00) seront facturés **3,25 € par enfant et par quart d'heure.**

Restauration scolaire : nouveaux tarifs (2023/2024)

Tranches A : 0-600 €	: 4,19 € le repas
Tranche B : 601-1000 €	: 4,32 € le repas
Tranche C : 1001-1350 €	: 4,63 € le repas
Tranche D : 1351 €-1500 €	: 5,02 € le repas
Tranche E : 1501 € et plus	: 5,16 € le repas

Tarif Personnel Communal et Elus	: 4,63 € le repas
Tarif Adulte extérieur	: 7,17 € le repas
Tarif sans inscription préalable via le Portail Familles	: 5,35 € le repas

Tarif spécial dans le cadre des PAI (2023/ 2024) :

Considérant la part du service et charges (hors alimentation) dans le total des dépenses, le conseil municipal propose un tarif de restauration scolaire particulier destiné « aux paniers déposés par la famille » **dans le cadre d'un PAI**. Il est proposé d'actualiser les tarifs pour l'année 2023/2024 de la manière suivante :

Tranches A : 0-600 €	: 2,98 € la prestation
Tranche B : 601-1000 €	: 3,07 € la prestation
Tranche C : 1001-1350 €	: 3,30 € la prestation
Tranche D : 1351 €-1500 €	: 3,57 € la prestation
Tranche E : 1501 € et plus	: 3,67 € la prestation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE :

- **ADOPTER les nouveaux tarifs de l'APS (Accueil Périscolaire).**
- **ADOPTER les nouveaux tarifs de la Restauration Scolaire.**

**Pour extrait conforme,
"Affaire inscrite à l'ordre du jour"
Le Maire, Vincent MINIER**

